



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**QUATRIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE  
20 DÉCEMBRE 2022 À 19 HEURES**

**À LA SALLE DU PERSONNEL**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 novembre 2022
6. Sujets de gestion :
  - 6.1. Information sur les critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles du CSSDA 2023-2024 (art. 78)
  - 6.2. Adoption d'activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)
  - 6.3. Adoption du bilan du Projet éducatif 2019-2023 (art. 37, 74, 96.13)
  - 6.4. Approbation des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 85, 96.13, 89, 222.1)
  - 6.5. Approbation du temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 86)
  - 6.6. Suivi à la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2, 110.4)
  - 6.7. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53, 102)
7. Sujets d'information :
  - 7.1. La présidence
  - 7.2. La direction
  - 7.3. Représentant du comité de parents
  - 7.4. Représentants des enseignants
  - 7.5. Représentant du Service de garde
  - 7.6. Représentant du personnel de soutien
  - 7.7. Représentant du personnel professionnel
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury déclare la séance ouverte à 19h03.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

**Membres de la direction**

Sylvie Desrosiers, directrice  
Véronic Bouffard, directrice adjointe

**Membres parents**

Jean-Sébastien Gaboury  
Bertholi Gaspard  
Janie Larouche  
Thierry Lesage  
Anh Nguyen  
Isabelle Sirois  
Elisabeth Southern, **absente**

**Membres du personnel**

Claude-Andrée Arbour, enseignante  
Justine Beaulieu, orthophoniste  
Sylvie Cournoyer, SDG  
Valérie Descôteaux, enseignante  
Marc-André Magny, enseignant  
Anne Martel, soutien  
Danielle Ouimet, enseignante

**Membre parent substitut**

Abdelmalek Djefal

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Danielle Ouimet que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant :

Au point 8. Divers

- Service de garde (ajout demandé par madame Isabelle Sirois)

CE2223-20

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2022

**Suivi**

6.2 : Adoption d'activités et sorties scolaires 2022-2023

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que l'activité prévue à Sport Action – Bois-de-Boulogne pour les élèves du préscolaire a été annulée car celle-ci n'a pas obtenu le 80% escompté pour que la sortie ait lieu.

7.1 : La présidence

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que monsieur Jean-François Joly, directeur général adjoint du CSSDA, a rencontré le directeur des loisirs à la Ville de Terrebonne concernant la création d'une butte sur le terrain adjacent de l'école. Ce fut une rencontre positive et la demande suit son cours.

Q. Madame Claude-Andrée Arbour demande si nous avons des informations plus précises ?

R. Madame Desrosiers répond que non mais cela a été reçu positivement et un suivi sera assuré ultérieurement.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury fera un suivi avec la conseillère municipale car celle-ci avait demandé un appui de notre part afin de sonder les parents sur ce projet.

Monsieur Thierry Lesage porte à notre attention qu'il a reçu le procès-verbal avec une page contenant des doublons. Aucun autre membre n'a remarqué ce fait. Madame Dorion vérifiera l'envoi.

Suite à la lecture du procès-verbal du 15 novembre 2022, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2223-21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 6. SUJETS DE GESTION

### 6.1 **Information sur les critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles du CSSDA 2023-2024 (art. 78)**

Madame Sylvie Desrosiers présente le document sur les critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles du CSSDA pour 2023-2024 qui a été envoyé. Le document ne comporte aucun changement particulier, sauf pour la forme et quelques termes utilisés.

La période d'inscriptions aura lieu du 23 janvier au 17 février 2023.

Suite à ces informations, tous les membres sont en accord avec les critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles du CSSDA 2023-2024.

### 6.2 **Adoption des activités et sorties scolaires 2022-2023 (art. 87)**

Madame Sylvie Desrosiers fait la présentation du tableau des sorties scolaires planifiées avec la mesure ministérielle 15186 :

- 3<sup>e</sup> année, Espace pour la vie - Biodôme
- 5<sup>e</sup> année, Maison des Arts de Laval

Aucun frais ne sera facturé aux parents.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Danielle Ouimet et appuyé par madame Anne Martel d'adopter les sorties au tableau d'activités et sorties scolaires 2022-2023 tel que présenté.

CE2223-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 6.3 **Adoption du bilan du Projet éducatif 2019-2023 (art.37,74, 96.13)**

Madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que le bilan du Projet éducatif est construit sur le même gabarit que le bilan du PEVR. Cette version a maintenant des sous-titres dans les faits saillants et elle résulte du processus de consultation auprès du personnel de l'école tel qu'expliqué à la séance précédente. La section d'analyse du contexte a été précisée.

Madame Desrosiers mentionne que ce qui est en orange ne concerne pas l'école l'Arc-en-ciel. Ce sont les objectifs du CSSDA.

Madame Desrosiers fait la lecture du document. À chaque point, elle explique et demande aux membres s'ils ont des commentaires ou des questions.

Monsieur Marc-André Magny précise que nous avons tenu compte de l'aménagement de l'horaire en 6 périodes de 54 min. pour maximiser le gymnase (objectif 3.1).

Les membres sont en accord avec la présentation et ils n'ont aucune question et aucun commentaire. Le bilan est très clair et précis.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Sylvie Cournoyer et appuyé par monsieur Bertholi Gaspard d'adopter le bilan du Projet éducatif 2019-2023, tel que présenté.

CE2223-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6.4 Approbation des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 85, 96.13, 89, 222.1)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que suite à la consultation du CPE et tel que discuté lors de la dernière séance du CÉ, la proposition école est de garder le statu quo pour la prochaine année scolaire soit la reconduction de 2 groupes en Génirobotique et un groupe de PEPALS, afin de prioriser la réussite de l'ensemble des élèves et de garder l'équité dans les 3 groupes.

Madame Véronic Bouffard mentionne que le sondage d'intérêt sera actualisé de façon à éveiller la curiosité des élèves sur la robotique. De plus, les procédures habituelles seront reconduites : sondage d'intérêt rempli par les élèves et inscription réalisée avec les parents.

Advenant le cas où le nombre d'élèves inscrits au PEPALS excède 26 élèves, une pige sera faite (13 filles et 13 garçons). Madame Bouffard rappelle que pour faire partie du PEPALS, les élèves doivent obtenir la note minimale de passage de 60% au sommaire dans les compétences lecture et écriture en français et dans les deux compétences en mathématique au bulletin de juin.

Q. Monsieur Jean-Sébastien Gaboury se questionne sur le ratio filles-garçons. Celui-ci a-t-il toujours été respecté ?

R. Oui, dans le cas où il y avait le même nombre d'élèves chez les filles et les garçons. On donne l'exemple suivant : s'il y a moins de 13 garçons qui s'inscrivent, il n'y aura pas de pige pour eux et le ratio ne pourra pas être respecté du côté des garçons. Ils seront tous sélectionnés.

Madame Sylvie Desrosiers ajoute que nous reconduisons le projet d'utilisation de minutes du temps non réparti pour l'éducation physique.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Danielle Ouimet et appuyé par madame Anh Nguyen d'approuver les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes pour l'année scolaire 2023-2024, telles que présentées.

CE2223-24

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**6.5 Approbation du temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 86)**

Madame Sylvie Desrosiers présente aux membres le document de la grille-matières pour l'année scolaire 2023-2024. Elle suggère d'approuver la reconduction du tableau pour les élèves du préscolaire, du primaire et des classes TSA en fonction du résultat de la consultation du CPE.

Madame Desrosiers précise que pour l'instant, nous utiliserons cette forme en attendant de voir si le CSSDA utilisera un autre modèle de tableau.

Les membres n'ont aucun commentaire et aucune question.

Il est proposé par madame Anne Martel et appuyé par monsieur Thierry Lesage d'approuver le temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2023-2024, tel que présenté.

CE2223-25

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 6.6 **Suivi à la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2, 110.4)**

Madame Anne Martel présente les résultats de la consultation obligatoire qui a été réalisée auprès des élèves en juin dernier et l'explique. Elle rappelle que le questionnaire aux élèves portait sur l'appréciation des récréations. Elle relate les points positifs et les points à améliorer du déroulement des récréations, elle énumère les jeux les plus intéressants à faire ainsi que les aires de jeux les plus appréciées.

Elle cite également le matériel le plus utilisé ainsi que le contenu du comptoir de prêts qui est populaire.

Nous retenons les suggestions des élèves. Certaines sont déjà réalisées ou en cours de réalisation.

Elle termine avec les questions sur le service des médiateurs et le port du brassard jaune fluo chez les surveillants.

Les membres sont très satisfaits du compte rendu et n'ont aucune question.

## 6.7 **Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53, 102)**

Tel que convenu en début d'année, madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que ce point reviendra à l'ordre du jour de façon statutaire (4 fois par année).

Quatre des nouveaux membres sur les six devaient suivre cette formation.

Madame Desrosiers ajoute que le bulletin thématique (numéro 7) du mois d'octobre « *Le saviez-vous ?* » a été acheminé aux membres du CÉ par courriel en début décembre.

Monsieur le président demande aux membres s'ils ont des questions, des commentaires, des besoins d'éclaircissements, etc... Il n'y a aucune question et aucun commentaire. Madame Danielle Ouimet ajoute que les capsules sont bien expliquées.

Les membres sont en accord.

## 7. SUJETS D'INFORMATION

### 7.1 **La présidence**

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury remercie les membres pour leur présence et leur implication lors des séances du CÉ. Celui-ci souhaite de Joyeuses Fêtes à tous.

### 7.2 **La direction**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que plusieurs activités rassembleuses ont eu lieu au cours des derniers jours :

- Les activités pour le mois sur le multiculturalisme ont eu lieu. L'exposition de différents kiosques avec visite guidée, dans les locaux du SDG, a été un grand succès.
- La danse en blanc a eu lieu pour les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Ce fut un succès.
- La 1<sup>re</sup> activité de valorisation organisée par les TES a eu lieu la semaine dernière. Les élèves méritants ont participé à un bingo. Un goûter a été servi et plusieurs prix ont été remis. L'activité s'est bien déroulée.
- La semaine dernière, les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ont offert un spectacle de musique avec leur enseignante, Mme Joanne Boudreau. Les parents de ces élèves étaient aussi invités. Ceux-ci ont grandement apprécié.
- Le parcours des lutins, organisé par les enseignants d'éducation physique, est de retour cette semaine.
- La collecte de denrées non périssables pour les paniers de Noël s'est terminée le 9 décembre dernier et les denrées ont été remises au comité d'aide aux Lachenois.

- Madame Desrosiers annonce le départ à la retraite de Mme Dominique Dorion, secrétaire de l'école et du CÉ en date du 20 janvier. Elle la remercie pour ses années de travail au sein de l'école. Mme Desrosiers informe les membres que Mme Nawal Bedjaouia fera son remplacement jusqu'en juin et ajoute que Mme Denise Simard est, elle aussi, en poste comme agente de bureau jusqu'en juin.
- Les membres du personnel peuvent recevoir un « Coup de chapeau ». Les membres du CÉ sont invités à prendre connaissance des remerciements qui sont affichés sur les murs à l'entrée du secrétariat.
- Madame Desrosiers remercie tous les membres pour leur participation au CÉ et souhaite à tous ses meilleurs vœux pour le Temps des Fêtes.

### 7.3 Représentant du comité de parents

- La rencontre du mois de décembre a été annulée.
- Les membres du Comité exécutif ont participé à une formation sur le développement durable ainsi qu'une formation sur l'orientation et l'identité du genre.

### 7.4 Représentants des enseignants

- Précolaire : Les élèves ont fabriqué une maison en bonbons.  
Les élèves ont assisté au spectacle de musique qui a été offert par les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années le 16 décembre dernier.
- 1<sup>re</sup> année : L'activité bingo, en lien avec les billets jaunes, a été bien appréciée par les élèves dont les noms avaient été pigés.  
La sortie au Centre des sciences s'est bien déroulée. Les élèves ont apprécié les activités variées (exposition de dinosaures, salle de manipulation, construction d'un parcours pour faire rouler une bille et le film Imax).  
Le jeu du loup ainsi que le prêt d'une nuit vont se poursuivre après les Fêtes.  
La composition de phrases est débutée ainsi que la compréhension de courts textes en lecture afin de répondre à des questions.  
Le 25 janvier, nous aurons la visite de Prof Dino pour un atelier sur la glace sèche.  
Semaine thématique de Noël avec la chasse aux lutins jeudi dernier et le parcours des lutins au gymnase rendent la dernière semaine plus festive.
- 2<sup>e</sup> année : Points communs aux 1<sup>res</sup> années : semaine thématique de Noël, prêt d'une nuit et écriture de phrases.  
De plus, ils travaillent les ateliers d'écriture et de lecture.  
Les élèves iront au théâtre le 25 janvier prochain.
- 3<sup>e</sup> année : En univers social, les élèves de 3<sup>e</sup> année ont à nouveau reçu la visite de Marc Parent. Ils ont pu vivre une activité où des contes et légendes étaient présentés.  
En français, les élèves ont fait des présentations orales sur le thème de leur choix (une recette et une dégustation, un jeu inventé par l'élève ou un livre lu).  
Les trois groupes ont vécu une activité récompense collective. Les enfants avaient le choix entre l'artisanat, les sports, jouer sur l'ordinateur et les jeux de société.  
À l'occasion de Noël, un calendrier de l'Avent est offert aux élèves. Chaque jour du mois de décembre, ces derniers découvrent une surprise qui leur est offerte (collation spéciale, récréation prolongée, conte de Noël, etc.)
- 4<sup>e</sup> année : En lecture, à l'occasion de Noël, le conte « Sacripain » est présenté aux élèves à raison d'un chapitre par jour et en écriture, les élèves travaillent le « récit ».  
En sciences, les élèves ont vécu un projet visant à construire un bateau en argile polymère. Ceux-ci devaient le créer afin que ce dernier puisse flotter et que l'on puisse y ajouter le plus de billes possible.

En éducation à la sexualité, les thèmes de l'identité et des stéréotypes ont été abordés. Pour amorcer ce thème, les enseignantes ont présenté aux élèves l'album jeunesse « Le cœur rouge et or de Nestor ».

En art, les élèves ont confectionné des présents pour les parents à l'occasion du Temps des Fêtes.

Les élèves vivent des activités récompenses jumelées à raison d'une fois semaine.

5e année : Les élèves de 5<sup>e</sup> année ont organisé, avec leur enseignante, la collecte de denrées non périssables pour le Comité d'aide aux Lachenois. Madame Nathalie Roch, enseignante du groupe 501, prendra sa retraite le 22 décembre prochain.

6<sup>e</sup> année : Les 3 classes de 6<sup>e</sup> année ont parrainé 3 familles pour le Comité d'aide aux Lachenois. Ces 3 familles seront accueillies dans leur classe respective, jeudi le 22 décembre prochain pour la remise des dons. De plus, un buffet leur sera offert dans chacune des classes. Madame Valérie Descôteaux accueillera une stagiaire au mois de février prochain. Les élèves du groupe 615 ont débuté les pratiques concernant les évaluations du ministère car la fin de la portion française se termine sous peu pour eux.

TSA : Les élèves plus vieux ont travaillé les mathématiques en préparant des recettes avec des pommes. De plus, en science, ils ont construit une catapulte. Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont écrit des histoires interactives qui seront présentées aux patients de la Maison Adhémar Dion.

#### **Anglais :**

- Il y aura un bingo de Noël pour les plus petits.

#### **Musique :**

- Les élèves jouent et chantent de la musique de Noël.
- Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années ont offert un spectacle qui a eu lieu vendredi le 16 décembre dernier où plus de 100 parents étaient au rendez-vous. Tous les groupes ont chanté ainsi que le groupe spécial de la chorale.

#### **Éducation physique :**

- Nous avons organisé la danse en blanc où plus de 198 élèves ont participé à cette activité. Nous tenons à remercier les parents bénévoles, les employés du service de garde, les techniciennes en éducation spécialisée pour leur présence ainsi que les anciens élèves qui sont venus faire du bénévolat.
- La distribution des chandails bleus a été faite.
- Diverses activités spéciales de Noël ont été organisées, entre autres, le parcours des lutins offert à tous les élèves.
- Nous avons distribué les nouveaux chandails des différentes escouades.
- Nous avons vécu une activité d'initiation au ping pong avec les groupes de Génierobotique.
- Nous sommes à préparer le carnaval pour la fin janvier. Il y aura de l'animation pour tous les élèves de l'école et plusieurs activités seront organisées.
- La ligue de hockey cosom va bon train avec ses neuf équipes.
- Madame Isabelle Sirois tient à féliciter M. Zachary Filion pour son animation lors de la danse. Ce fut un coup de coeur.

### **7.5 Représentant du Service de garde**

- Les activités du mois sont en lien avec les vacances et les sports d'hiver.
- Les élèves ont eu la visite du Père Noël aujourd'hui même.
- Lors de la journée pédagogique du 9 janvier prochain, les élèves auront une animation sur les reptiles.

#### 7.6 **Représentant du personnel de soutien**

- Les ateliers sur la gestion de la colère sont commencés pour les élèves de 3<sup>e</sup> année. Ceci fait partie de notre plan de lutte.
- Présentement, les TES apportent un support aux élèves et aux enseignants en ce temps très occupé à l'approche des Fêtes.
- Au prochain CÉ, Mme Anne fera le point sur la compilation des billets de comportement versus la loi 56.

#### 7.7 **Représentant du personnel professionnel**

Madame Justine Beaulieu informe les membres que l'ergothérapeute du continuum TSA procède à la transformation d'un des locaux d'apaisement en « salle blanche » de type Snoezelen.

Cette salle spécialement aménagée avec de la lumière tamisée, entre autres, a pour but de créer une ambiance agréable en faisant appel aux 5 sens par une stimulation multisensorielle contrôlée.

#### 8. DIVERS

##### Service de garde :

Madame Isabelle Sirois aimerait que les enfants qui sont autorisés par les parents à quitter seul le Service de garde à des heures précises en fin de journée puissent le faire en respect des heures demandées par les parents.

Madame Sylvie Cournoyer mentionne qu'elle n'a jamais reçu de plainte de la part des parents concernant cette problématique. Celle-ci fera un rappel aux éducatrices, le cas échéant.

Elle invite les parents concernés à venir la voir plutôt que de l'apprendre à la séance du CÉ.

#### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 20h28.

CE2223-26

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers